

**REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL
du 14 novembre 2024
Salle du conseil**

Procès-verbal

Date de convocation : 7 novembre 2024

Étaient présents : Philippe BERNARD, Maire ; Agnès BOISSON, Thierry CHAUVIGNÉ, Marie-Geneviève BOISSINOT, Dominique MARTIN, adjoints ; Damien CHARBONNIER, Marie-Christine CHAUVIGNÉ, Édith GOUJON, Damien GRELLIÉ, Olivier TURLAIS, Laurent BOSSOREIL, Gladys RÉVEILLÈRE

Absents : Néant

Secrétaire de séance : Damien CHARBONNIER.

Intervention d'Amélie FROUIN, coordinatrice lien social du centre socioculturel le Coin de la Rue. Présentation du projet France Services aux coins des Rues, qui s'inscrit dans la continuité de ce qui existe déjà dans le territoire. Ce projet en partenariat avec les mairies, et d'autres travailleurs sociaux va permettre 4 grands axes :

- Aller vers avec la création d'un réseau de bénévoles.
- La Mobilité verte, avec l'accès à la mise à disposition de véhicule en créant une caution solidaire.
- Faire Venir les habitants en créant un café des habitants pour faciliter le lien social.
- Accès aux droits en formant des agents de proximité pour accueillir, informer, orienter aux mieux les administrés.

Le PV du 8 octobre 2024 est adopté à l'unanimité.

1) Adhésion aux contrats collectifs de Prévoyance proposés par le centre de gestion, le conseil accepte d'adhérer à ce dispositif de protection obligatoire au bénéfice de l'ensemble des agents de la commune à partir de janvier 2025.

2) Approbation de la convention de groupement de commandes pour la fourniture d'équipements de pré-collecte des déchets ménagers, le conseil approuve la convention constitutive du groupement de commandes. Cholet Agglomération procède à l'organisation de l'ensemble des opérations.

3) Vente d'herbes sur pied 2024, il est décidé de vendre l'herbe sur pied des parcelles communales cadastrées selon l'indice 2024 = + 5,23 €. Concernant les parcelles ayant fait l'objet de dégrèvement inondations en 2024, le montant en sera déduit :

- D n°409 à Rémy BRIAND = 85 €, dégrèvement -4€ = 81 €
- D n°904 à Mr Frankie BOISSINOT = 222 €, dégrèvement -17 € = 205€
- B n°992, C n°62, C n°63, C n°64 à Vincent RENAULT = 244 € dégrèvement - 24 € = 205 €
- C n°282 GAEC LAMBERT = 330 €

4) Création d'un poste dans le cadre d'emploi d'adjoint technique territorial à compter du 01/12/2024, en raison d'un accroissement d'activité.

5) Redevance orange d'occupation du domaine public 2024 - réseaux aériens et souterrains télécom, l'opérateur verse à la commune la somme de 1 751, 72 € correspondants aux installations de télécommunication déclarées.

6) le conseil municipal a pris acte des rapports annuels 2023 de Cholet Agglomération sur les prix et la qualité des différents services :

- service assainissement
- service de la gestion des déchets
- service de l'eau potable

7) Décision modificative n°3 Budget principal, un virement de crédits a été réalisé en section de fonctionnement pour émettre des écritures concernant une mensualité d'emprunts :

Chapitre 011 article 60621 - 220,00 €

Chapitre 011 article 66111 + 220,00 €

Également en section d'investissement :

Chapitre 16 article 2188/243 - 20,00 €

Chapitre 16 article 1641 = + 20,00 €

8) Décision modificative n°4 régularisation FCTVA sur le budget principal, inscription de crédits en dépenses et en recettes d'investissement de l'exercice 2024 :

Investissement dépenses :

Chapitre 041 compte 2151 = 490 905,66 €

Investissement recettes :

Chapitre 041 compte 2128 = 490 905,66 €

9) Chèques cadeaux des employés municipaux, il est attribué un montant de 80,00 € par agent au prorata du temps d'activités de l'année en cours. Ils seront remis lors de la soirée conviviale entre élus et agents municipaux le 19 décembre 2024.

Tour de table des comptes rendus des commissions municipales et de Cholet Agglomération :

Cimetière : Un repas est offert aux bénévoles le 4 décembre pour les remercier de leur disponibilité et du travail fourni à l'entretien du cimetière.

Espaces-verts : Validation du devis pour remplacement des arbres au cimetière et de la haie rue des Arcades. Un rendez-vous est prévu avec Espaces Créatic et la commission le 10/12/2024 à 17h.

Information : réunion le 20 novembre pour le choix de la page de couverture du bulletin municipal 2024.

Gestion de salle : une réunion est programmée le 27 novembre pour les tarifs de location 2025.

CCAS : Une réunion est programmée le 3 décembre pour faire le bilan du repas des aînés et également préparer les colis de Noël.

Voirie :

Piste cyclable Route de Valanjou, fin des travaux prévu le 15/12/24.

Piste cyclable Vihiers-Montilliers, travaux de busage commencé par l'entreprise BOUCHET, la fin des travaux est prévue fin 1^{er} trimestre.

Bâtiments :

Boulodrome ; le conseil valide les devis suivants de l'entreprise SAS GAUTIER, Menuiseries d'un montant de 13 421,54 € TTC, et Charpente d'un montant de 91 140, 44€ TTC. Des travaux de maçonnerie seront effectués par les bénévoles de l'association sports loisirs. Le permis de construire sera déposé dans les semaines à venir par ARCHIDEA.

Réhabilitation d'une maison en Maison d'Assistantes Maternelles (M.A.M), présentation du projet (plan et façades) au conseil. Des réunions sont prévues pour la suite du projet et avancer dans les démarches.

Rénovation énergétique de la Maison Commune des Loisirs Le Lys, étant donné la différence de montant important entre l'audit réalisé et le résultat de l'avant-projet sommaire par le même organisme, une étude complémentaire est sollicitée.

Affaires diverses :

Robot tonte / terrain en herbe et abords stade de football : le conseil préfère attendre le mois d'avril et voir d'autres modèles.

Banque alimentaire : changement de locaux au 2 bis rue des Courtils à Vihiers. Le conseil municipal et les

membres du CCAS sont conviés à visiter les nouveaux locaux le 10 décembre à 11h.

Parcelle C n°939 (ancienne carrière) : le conseil émet un avis favorable pour inscrire ce site dans le périmètre de la transition écologique afin de recevoir du photovoltaïque solaire au sol.

CUMA : est d'accord pour l'utilisation du broyeur d'accotements et du tracteur.

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée le jeudi 12 décembre 2024 à 20h30.